

**ARRETÉ DU MAIRE : AR\_087\_2025**  
**ARRETE TEMPORAIRE - LES JOURNEES DU MATRIMOINE 20 09 2025**

Le Maire de VILLEFRANCHE DE CONFLENT,  
VU le Code de la Route et notamment les art. R44 et R225,  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2212-2, L 2213, L2213-5 et L 2512-13-13  
VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière,  
VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (4° partie) approuvée par l'arrêté du 07 juin 1977,  
Considérant que dans le cadre des manifestations des journées du mariage du 20 septembre 2025 la circulation et le stationnement des véhicules, chemin de ronde, compromettent le bon déroulement de cette manifestation et afin d'assurer la tranquillité et la sécurité des résidents et des visiteurs :

**\*\*\*\* A R R E T E \*\*\*\***

Article 1 : Le stationnement et la circulation de tous véhicules sont interdits chemin de ronde le samedi 20 septembre de 14h à 19h.

Article 2 : Par dérogation aux prescriptions de l'article 1 les voies sus désignées pourront être utilisées par les véhicules prioritaires.

Article 3 : Les panneaux de signalisation nécessaires seront apposés pour permettre l'application des présentes dispositions.

Article 4 : Les infractions aux dispositions du présent règlement seront constatées et verbalisées conformément à la loi.

Article 5 : La Secrétaire de Mairie, Le service de Police Intercommunale de Vernet les Bains, Monsieur le Chef de Brigade de la Gendarmerie de PRADES sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément aux dispositions de l'article L 122-29 du Code des Communes.

Fait en Mairie le 9 septembre 2025

Le Maire Adjoint

Gilles ROBERT



Le Maire CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et INFORME que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.